



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 20 MARS 2026 - N° 2026/27B**

Annule et remplace la délibération n° 2026/27 pour cause d'erreur de plume

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1<sup>ère</sup> extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Date affichage : 23 mars 2026

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19    Présents : 19    Votants : 19    Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Marie BERNARD, Alexandra JOUVE, Alexis FORTUMEAU, Anthony PANNIER, Cathy STEVENS, Charlie ARNAUD, Claire CHABOT, Clémentine GAY, Florian CHAUSSAT, Jean-Louis CATTEAU et Priscille BASTERE

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Lionel NORMANDIN

**OBJET** : Election des représentants du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que celui-ci a fixé par délibération n° 2026/25 du 20 mars 2026, le nombre de membres élus au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à cinq membres. En conséquence, il convient de procéder à l'élection de ceux-ci, dans les conditions fixées par l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles et par l'article 8 du décret n° 95-653 du 6 mai 1995, modifié par le décret n° 2000-6 du 4 janvier 2000.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Madame Annie CHARRASSIER : 19 voix
- Madame Claire CHABOT : 19 voix
- Monsieur Lionel NORMANDIN : 19 voix
- Madame Ghislaine GUILLEMAIN : 19 voix
- Madame Catherine STEVENS : 19 voix

**Ont été proclamés élus** :

- Monsieur Julien MOUCHEBOEUF : Président
- 5 membres : Madame Annie CHARRASSIER, Madame Claire CHABOT, Monsieur Lionel NORMANDIN, Madame Ghislaine GUILLEMAIN et Madame Catherine STEVENS

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



Le Secrétaire de séance,